



Orientations stratégiques 2017-2019 d'EDF SA

Expression de la CFE Energies

Les orientations stratégiques pour la période 2017-2019 s'inscrivent dans la stratégie CAP 2030 qui porte l'ambition du Groupe EDF. Elles sont naturellement dans la droite ligne de celles présentées pour la période 2016-2018. C'est également tout naturellement que nous porterons cette année la même appréciation que l'année dernière sur les orientations stratégiques proposées et sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages, ainsi que sur la GPEC et les orientations de formation. Nous ne donnerons pas un avis favorable aux orientations proposées et à leurs multiples conséquences sur l'emploi et les salariés.

Nous partageons, sur le principe, l'ambition du Groupe EDF portée par la stratégie CAP 2030 et ses 3 priorités. Le cap est donné pour 2030 et nous mesurons, encore une fois, la complexité et la difficulté de l'exercice sur un horizon à la fois long et court, dans le contexte que nous connaissons et sur lequel EDF a très peu de leviers.

Le cap pour 2030 est posé. Est-il crédible ? Rien n'est moins sûr. Le chemin pour l'atteindre nous semble flou. Les conditions et les marges de manœuvre de l'entreprise ne sont pas au rendez-vous. Et encore moins à compter de 2020. Les conséquences sur l'emploi et les salariés ne sont pas acceptables.

La libéralisation du secteur de l'énergie et ses impacts lourds sur les métiers de l'entreprise, l'ouverture totale à la concurrence des marchés, la mise en concurrence des concessions hydrauliques, le plafonnement de la production nucléaire, le développement forcené et subventionné des énergies renouvelables, l'augmentation de la CSPE, la chute libre des prix des marchés et la crise économique, l'endettement significatif de l'entreprise, les investissements hasardeux à l'international, le sauvetage imposé d'AREVA, le niveau indécent des dividendes reversés à l'Etat depuis des années, les défaillances de l'Etat actionnaire, délibération de la CRE sur le TURPE 5... C'est malheureusement le paysage dans lequel notre entreprise évolue et doit tracer sa route. La CFE Energies déplore ce très sombre état des lieux qu'EDF subit, bien malgré elle.

La situation actuelle du Groupe EDF ne cesse décidément pas de faire couler de l'encre dans la presse et de résonner dans les médias. Situation économique et financière tendue du Groupe EDF, annonce en décembre dernier d'une baisse de 2 Md€ de l'EBITDA, sortie du CAC 40, besoins d'investissements massifs dans le parc nucléaire français pour sa maintenance, sa prolongation et son renouvellement à terme, difficultés à répétition sur le

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !

CFE-CGC ÉNERGIES

59 rue du Rocher

75008 PARIS

www.cfe-energies.com

contact@cfe-energies.com

chantier de l'EPR, projet de fermeture anticipée de la centrale de Fessenheim, situation catastrophique d'AREVA, financement du développement international, projet de construction de réacteurs nucléaires à Hinkley Point en Angleterre, programme de cessions d'actifs dont 49,9%% du capital de RTE, pertes significatives de parts de marchés, financement de Linky et Cigéo, remise en cause des concessions hydrauliques, fermeture de tranches thermiques, suppression de plusieurs milliers emplois à EDF SA, réduction des charges d'exploitation... Le panorama de la situation du Groupe EDF est bien morose !

Depuis des années, la CFE Energies ne cesse d'alerter au sein de l'entreprise et à l'externe sur la très grande fragilité de la situation et de la trajectoire économique et financière d'EDF, et ne cesse de dénoncer le rôle de l'Etat. En décembre 2015, le Comité central d'entreprise d'EDF SA a émis un droit d'alerte économique sur la situation d'EDF. Une première qui démontre l'inquiétude et les interrogations des salariés et de leurs représentants sur leur entreprise et son avenir, sur leur avenir.

Les résultats 2016 de l'enquête My EDF confirment la perte de confiance des salariés dans l'avenir du Groupe et de leur entreprise. C'est la première fois que nous constatons un tel décrochage dans la confiance dans l'avenir d'EDF.

Les salariés sont au cœur de la réussite d'EDF depuis 70 ans et ils sont l'une des clés essentielles des défis à relever et des succès de demain. Pour la CFE Energies, les salariés ne sont pas les responsables de la situation actuelle. Ils subissent de plein fouet la situation actuelle. Supprimer plusieurs milliers d'emplois dans la quasi-totalité des métiers, en particulier à la Direction Commerce et dans les fonctions supports et transverses, décider de réorganisations immobilières, faire des coupes sombres dans les budgets salariaux, serrer les boulons tous azimuts : ce sont des choix faciles, immédiats et de court terme, sur le dos des salariés. Pour la CFE Energies, ces décisions ne sont pas à la hauteur des enjeux et sont contre-productives. Ces choix auront inéluctablement des impacts négatifs sur les parcours professionnels, sur la rémunération, sur les charges et conditions de travail, sur la santé, sur l'engagement et l'implication dans la durée des salariés, et en particulier de l'encadrement. Quelle gageure pour les managers de pouvoir entraîner et reconnaître dans la durée leurs équipes. Bien étrange « ambition humaine et sociale » afficher à l'envi...

EDF, depuis 70 ans au service de l'intérêt général, a su relever tous les défis. Saura-t-elle encore le faire ? Oui, à condition de prendre les bonnes décisions !

Pour la CFE Energies, les responsabilités sont du côté de la Commission européenne, de l'Etat et de la Direction de l'entreprise. Ce sont eux qui doivent prendre les bonnes décisions !

C'est tout d'abord au niveau européen que doivent être redéfinies les règles de fonctionnement structurel des marchés de l'énergie. Seule une véritable politique énergétique européenne donnera un cadre qui permettra ainsi d'avoir une vision à moyen et long termes des investissements à réaliser et des marges de manœuvre financières nécessaires.

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !



Cette approche permettra de pérenniser, développer et programmer nos actifs de production. Cette approche sera également vertueuse sur le développement nécessaire des énergies renouvelables mais dont le soutien actuel par des mécanismes artificiels conduit à des aberrations industrielles et économiques.

L'Etat, qui semble avoir en partie pris conscience de la situation d'EDF, a annoncé deux mesures pour renforcer les fonds propres de l'entreprise. Ces deux mesures permettront de soulager EDF mais elles ne seront toutefois pas suffisantes. En outre, quelles sont les garanties politiques que l'Etat tiendra son engagement de permettre d'augmenter de 4 Md€ le capital de l'entreprise et d'y souscrire à hauteur de 3 Md€ ?

L'Etat a indiqué vouloir renoncer à percevoir ses dividendes en cash sur les années 2016 et 2017 en les transformant en titres. Pour la CFE Energies, la mesure véritablement adaptée est de réduire le montant du dividende et de le connecter enfin à la situation économique et financière de l'entreprise, au lieu de demander à l'entreprise de s'endetter pour les verser !

Il est ainsi grand temps que l'Etat cesse d'utiliser EDF comme une tirelire ou le bras armé d'une politique industrielle défailante, et que l'Etat se comporte en actionnaire responsable et stratège. La priorité d'EDF, c'est d'assurer un service public exemplaire fournissant une électricité de qualité et compétitive au bénéfice des clients et de l'économie française. EDF et l'Etat doivent définir une trajectoire industrielle de long terme dans le respect des intérêts de l'entreprise, des salariés, de ses clients et de la France. L'Etat doit construire le cadre politique et réglementaire pour permettre à EDF d'assurer ses missions de service public.

L'Etat et la Direction d'EDF ont pris la décision finale d'investissement sur le projet Hinkley Point. Ce projet, par son ampleur, va altérer considérablement les marges de manœuvre financière de l'entreprise. La CFE Energies, qui n'est pas opposée par principe à ce projet, estime toutefois que ce projet, tel qu'annoncé et en l'état, fait porter des risques industriels et financiers très importants à EDF et sur l'ensemble de la filière nucléaire française. Elle a alerté pendant des mois sur la faisabilité technique et financière de ce projet. Dans l'intérêt d'EDF, de ses salariés et des concitoyens, gageons que ce projet réussisse.

Droit d'alerte économique du CCE, lettre ouverte au Président de la République, actions auprès des ministères, des autorités françaises et européennes, des parlementaires,... autant de démarches auxquelles la CFE Energies, deuxième organisation syndicale d'EDF et première organisation syndicale de l'encadrement, participe activement pour informer sur la situation d'EDF, dénoncer et stopper les décisions que nous estimons dangereuses pour l'entreprise, pour les salariés, pour le service public et les Français.

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !

